



PLAN CLIMAT

AIR ENERGIE TERRITORIAL



FICHES ACTIONS

Vu pour être annexé à la délibération n°2022-136
d'arrêt projet du PCAET en date du 15/11/2022
Le Président de la Communauté de communes
du Pays d'Orthe et Arrigans
Jean-Marc Lescoute



SOMMAIRE

FICHES ACTIONS

AXE I – ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA CCPOA ET MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

I.1. Adopter une politique interne écoresponsable

Action 1 - Mettre en place une politique d'achats publics éco-responsables	4
Action 2 - Sensibiliser les agents et les élus aux éco-gestes : vers une culture de la sobriété	5
Action 3 - Déployer un Plan de mobilité des agents de la CCPOA	6
Action 4 - Végétaliser et désimperméabiliser les espaces publics [gestion différenciée des espaces verts]	7
Action 5 - Engager une démarche « Territoire engagé pour la transition écologique »	8

I.2. Renforcer l'efficacité énergétique du patrimoine public

Action 6 - Diminuer les consommations d'énergie dans les bâtiments et améliorer la gestion de l'éclairage public.....	9
Action 7 - Rénover les bâtiments publics énergivores	10
Action 8 - Accroître l'utilisation des ENR dans les bâtiments publics : vers un patrimoine à énergie positive.....	11

I.3. Sensibiliser et impliquer les acteurs locaux

Action 9 - Sensibiliser les habitants et leur donner des pistes pour réduire leur empreinte écologique et climatique	12
Action 10 - Créer un comité Energie Climat pour rendre compte de l'avancement du PCAET	13
Action 11 - Sensibiliser et mobiliser les jeunes générations autour de la question du climat	14
Action 12 - Mobiliser les entreprises du territoire sur la transition écologique	15
Action 13 - Encourager les acteurs du tourisme à adhérer à une démarche de tourisme durable	16

AXE II - PRESERVER LE TERRITOIRE EN AMELIORANT LE CADRE DE VIE

II.1. Penser un aménagement durable du territoire

Action 14 - Intégrer les objectifs du PCAET au SCoT et aux PLUi pour développer un urbanisme durable	17
Action 15 - Réduire les besoins de déplacement au quotidien en rapprochant les services des usagers et le lieu de travail du domicile.....	18

II.2. Développer les mobilités alternatives et décarbonées

Action 16 - Mener une réflexion sur la mobilité à l'échelle de la CCPOA en concertation avec les territoires voisins.....	19
Action 17 - Créer des conditions favorables au développement de l'autopartage	20
Action 18 - Favoriser l'intermodalité.....	21
Action 19 - Encourager le développement des mobilités décarbonées [véhicules électriques et GNV]	22
Action 20 - Aménager des voies douces pédestres et cyclables.....	23
Action 21 - Développer l'offre de transports en commun déjà existants.....	24

II.3. Améliorer la performance énergétique des bâtiments (logements et bâtiments Industriels et tertiaires)

Action 22 - Mettre en place une plateforme de la rénovation énergétique des logements	25
Action 23 - Encourager le développement de l'écoconstruction sur le territoire.....	26
Action 24 - Inciter les entreprises à améliorer la performance énergétique des bâtiments industriels et tertiaires.....	27

II.4. Augmenter la séquestration carbone en préservant la biodiversité

Action 25 - Préserver et recréer les trames arbustives et boisées pour le maintien de la biodiversité et des services écosystémiques.....	28
Action 26 - Préserver et restaurer les zones humides ainsi que leurs fonctionnalités dans le cycle de l'eau.....	29

AXE III - DEVELOPPER UNE ECONOMIE LOCALE DURABLE EN VALORISANT NOS RESSOURCES

III.1. Soutenir une agriculture et une alimentation durable et locale

Action 27 - Elaborer un Plan Alimentaire Territorial (accroître les circuits courts dans la restauration collective).....	30
Action 28 - Structurer les circuits-courts pour faciliter l'accessibilité aux produits locaux.....	31
Action 29 - Valoriser les pratiques agricoles durables.....	32
Action 30 - Faciliter l'installation d'agriculteurs engagés dans une démarche d'agro-écologie	33

III.2. Accompagner le développement de l'économie circulaire, la réduction et la valorisation des déchets

Action 31 - Viser un territoire 0 déchets	34
Action 32 - Encourager le développement de l'économie circulaire.....	35

III.3. Accroître les énergies renouvelables dans le mix énergétique

Action 33 - Favoriser l'installation de panneaux solaires photovoltaïques dans le respect du cadre de vie	36
Action 34 - Favoriser l'installation de petits méthaniseurs, à proximité des exploitations agricoles	37

AXE I - ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA CCPOA ET MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

I.1. Adopter une politique interne écoresponsable

ACTION 1

Mettre en place une politique d'achats publics éco-responsables

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service achats]
ACTEURS / PARTENAIRES	- 3AR - Association Aquitaine des Achats Publics Responsables - Mairies des communes membres
BUDGET ET FINANCEMENT	- Adhésion annuelle 3AR : 550 € - Ingénierie interne
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	- Nombre d'agents formés - Part des marchés ayant pris en compte les critères environnementaux sur le total des marchés lancés en un an

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

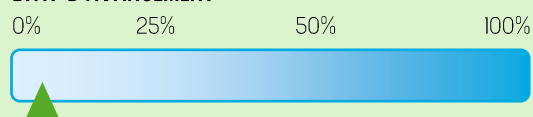
La commande publique représente 10% du PIB français. Il s'agit donc d'un puissant levier pour contribuer au développement d'une économie décarbonée. A l'échelle du Pays d'Orthe et Arrigans aussi, les choix en matière d'achats de biens ou de services ont un impact environnemental non négligeable.

Il s'agit donc pour la CCPOA [et ses communes membres qui le souhaitent] de mettre en place une politique d'achats publics intégrant les enjeux du réchauffement climatique. Pour cela, le service achat s'attachera à rédiger un guide des achats publics et une charte écoresponsable et à former l'ensemble des responsables de services. Cette charte intégrera des critères environnementaux prenant en compte l'empreinte carbone et favorisant la sobriété énergétique, la durabilité, le réemploi et les circuits courts.

La Communauté de communes pourra adhérer au réseau 3AR [Association Aquitaine des Achats Publics Responsables] pour se faire accompagner dans cette démarche.

- VOLET**
- ADAPTATION
 - ATTENUATION
 - QUALITE DE L'AIR

ETAT D'AVANCEMENT



TEMPORALITE

COURT TERME

CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE

- Réduction consommations énergétiques
- Réduction émissions de GES
- Production d'énergies renouvelables
- Captation carbone
- Amélioration qualité de l'air
- Adaptation changement climatique
- Préservation santé, biodiversité et ressources

ECHEANCES

- 2022
- Rédaction guide achats publics et charte écoresponsable
 - Formation des responsables de services
 - Adhésion 3AR
 - Intégration des critères environnementaux dans les marchés

DOCUMENTS DE REFERENCE

- ✓ Documents ressources 3AR
- ✓ Plateforme Rapid
- ✓ La clause verte
- ✓ Plan National pour des Achats Durables
- ✓ Loi Egalim / Loi Climat et Résilience

AXE I - ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA CCPOA ET MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

I.1. Adopter une politique interne écoresponsable

ACTION 2

Sensibiliser les agents et les élus aux éco-gestes : vers une culture de la sobriété

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service communication, ressources humaines, transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Enedis - SYDEC - SITCOM / SIETOM - ADEME
BUDGET ET FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Ingénierie interne - Impression documents : 1500 €
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'agents formés - Evolution des consommations énergétiques par bâtiment - Evolution achats de fournitures et équipement informatique [ratio par agent]

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

L'énergie la moins polluante est celle qui n'est pas consommée. La première étape vers une réduction des émissions de gaz à effet de serre est donc bien de réduire les consommations : c'est l'objectif visé par la CCPOA en mettant en place une politique de sobriété interne. La mise en œuvre de cette démarche de sobriété passera en premier lieu par la sensibilisation des agents et des élus et plus largement des usagers des différents services et bâtiments.

Un guide des éco-gestes à destination des élus et des agents sera réalisé et relayé par des affichages dans les bâtiments, autour des thématiques suivantes : réduction des consommations d'eau et d'électricité, utilisation raisonnée des consommables, sensibilisation à l'utilisation du numérique, recyclage et revalorisation des déchets, bon usage des équipements informatiques pour favoriser leur durabilité, optimisation des déplacements et mobilités décarbonés.

Par ailleurs, un état des lieux des bâtiments sera réalisé afin de les équiper au besoin de composteurs, bacs de tri, ampoules basses consommation, économiseurs d'eau, etc. Un référent éco-responsable par bâtiment sera identifié afin de relayer les bonnes pratiques. Une première réunion de sensibilisation sera organisée dans chaque bâtiment pour expliquer la démarche aux agents suivie d'une réunion annuelle de bilan des consommations pour évaluer collectivement l'impact des éco-gestes sur la consommation.

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

ETAT D'AVANCEMENT

0% 25% 50% 100%



TEMPORALITE

COURT TERME

CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE

Réduction consommations énergétiques	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #4CAF50;"></div>
Réduction émissions de GES	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #4CAF50;"></div>
Production d'énergies renouvelables	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #4CAF50;"></div>
Captation carbone	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #4CAF50;"></div>
Amélioration qualité de l'air	<div style="width: 20%; height: 10px; background-color: #4CAF50;"></div>
Adaptation changement climatique	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #4CAF50;"></div>
Préservation santé, biodiversité et ressources	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #4CAF50;"></div>

ECHEANCES

2022	Rédaction guide éco-gestes et conception affiches de sensibilisation
2023	Identification des besoins d'équipement par bâtiments et d'un référent Réunions d'information

DOCUMENTS DE REFERENCE

- ✓ Guide pratique ADEME « éco-responsable au bureau »

AXE I - ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA CCPOA ET MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

I.1. Adopter une politique interne écoresponsable

ACTION 3

Déployer un Plan de mobilité des agents de la CCPOA

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service aménagement ressources humaines: transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	- Région Nouvelle-Aquitaine
BUDGET ET FINANCEMENT	- Prime vélo et transports en commun - Renouveau parc de véhicules : 50 000 € - Plateforme de covoiturage [en lien action 16]
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	- Kilométrages des voitures de la CCPOA - Evolution des frais kilométriques - Nombre d'agents ayant bénéficié des primes vélos et transports en commun - Nombre d'agents formés à l'écoconduite - Nombre de jours télétravaillés

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

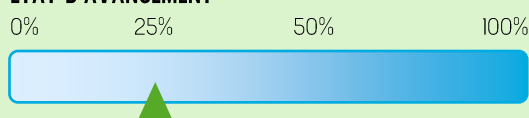
Le secteur du transport est le principal émetteur de gaz à effet de serre du territoire (32% des émissions GES). Pour aller vers l'exemplarité, la CCPOA doit donc trouver des alternatives à l'usage de la voiture individuelle par ses agents et élus, aujourd'hui utilisée de manière prépondérante pour leurs trajets professionnels et relatifs à leurs missions. La mise en place d'un plan de mobilité doit permettre de réduire leurs besoins de déplacements, favoriser l'autopartage, les mobilités douces et décarbonées.

- ✓ Mise en place d'une prime pour les agents venant travailler à vélo et la mise à disposition de vélos dans chaque bâtiment pour les petits déplacements
- ✓ Inciter à l'utilisation des transports en commun, avec le remboursement partiel des frais de transport
- ✓ Favoriser le covoiturage, en étudiant la mise en place d'une plateforme de covoiturage
- ✓ Réduire les déplacements des agents en développant le télétravail, en installant des bureaux itinérants dans chaque bâtiment et en organisant des réunions en visioconférences
- ✓ Renouveler le parc de véhicules de la CCPOA par des véhicules électriques et équiper les bâtiments de bornes de recharge
- ✓ Optimiser les tournées des agents du CIAS
- ✓ Former les agents à l'éco-conduite

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

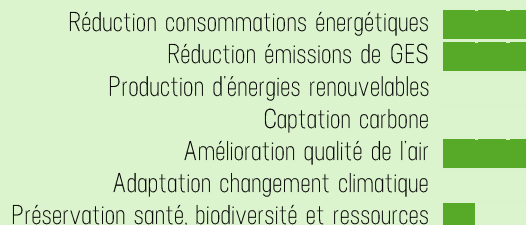
ETAT D'AVANCEMENT



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE



ECHEANCES

2022	Application prime vélo et transports en commun
2023	Développement covoiturage [plateforme]
2028	Renouveau parc de véhicules au besoin

DOCUMENTS DE REFERENCE

- ✓ Plan de mobilité département des Landes

AXE I - ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA CCPOA ET MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

I.1. Adopter une politique interne écoresponsable

ACTION 4

Végétaliser et désimpermeabiliser les espaces publics (gestion différenciée des espaces verts)

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service technique, aménagement et transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - CPIE du Seignanx - Services espaces verts des communes
BUDGET ET FINANCEMENT	- Désimpermeabilisation et végétalisation d'une école par an : 20 000 €
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	<ul style="list-style-type: none"> - Surface de pleine terre gagnée - Nombre d'arbres et arbustes plantés

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

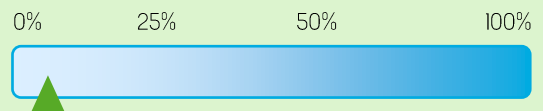
La gestion différenciée des espaces verts consiste à adapter les plantations et l'entretien de chaque espace en fonction de leurs spécificités et de leurs usages : il s'agit d'entretenir les espaces verts autant que nécessaire mais aussi peu que possible. Certains espaces seront volontairement peu entretenus pour y favoriser le développement de la biodiversité et les espèces adaptées aux conditions locales seront favorisées plutôt que des espèces horticoles nécessitant plus d'eau et de soins. Une charte d'entretien des espaces verts du territoire sera rédigée pour encourager les communes à adopter une gestion différenciée des espaces verts. Cette charte (ou cahier des charges) apportera notamment un conseil sur la mise en œuvre d'un plan de gestion différencié, le choix des espèces locales, la création de zones de biodiversité, la gestion des eaux pluviales, l'éco pâturage...

Par ailleurs, l'aménagement des espaces publics sera repensé pour limiter l'imperméabilisation des sols (par exemple stationnements perméables) et favoriser la végétalisation (plantation d'arbres et de haies d'espèces locales). Les cours d'écoles notamment seront réaménagés pour redonner de la place aux espaces verts. La végétalisation des espaces publics permet d'autre part de lutter contre les îlots de chaleur et de créer des espaces de fraîcheur bienvenus lors de périodes caniculaires dont la fréquence risque d'augmenter. Elle joue aussi bien entendu un rôle sur le stockage carbone. Un travail de sensibilisation auprès des usagers (habitants, enseignants, parents d'élèves), devra être réalisé pour l'acceptation de ces changements et faire porter un nouveau regard sur la nature au cœur des espaces publics.

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

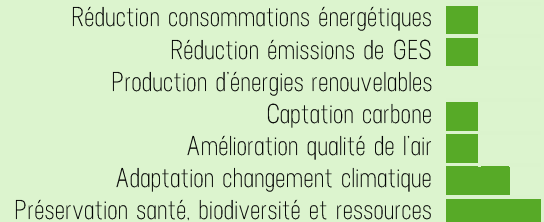
ETAT D'AVANCEMENT



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE



ECHEANCES

2023 | Travail avec le CPIE pour la rédaction d'une charte de gestion des espaces publics et des espaces verts.
Elaboration d'un programme pluri-annuel d'investissement pour la désimpermeabilisation des cours d'école

DOCUMENTS DE REFERENCE

- ✓ Charte de gestion différenciée des espaces publics

AXE I - ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA CCPOA ET MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

I.1. Adopter une politique interne écoresponsable

ACTION 5

Engager une démarche « Territoire engagé pour la transition écologique »

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	- ADEME
BUDGET ET FINANCEMENT	- Recrutement conseiller climat-air-énergie : 33 000 € HT - Subvention ADEME: 70% [voire 100% si engagement dans un Contrat d'objectif territorial pour le développement des énergies renouvelables]
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	- Nombre d'étoiles label climat air énergie - Nombre d'étoiles label économie circulaire

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

Le programme territoire engagé transition écologique est un accompagnement de l'ADEME sur les démarches de transition écologique. Il est composé de 2 labels :

- Label climat air énergie
- Label économie circulaire

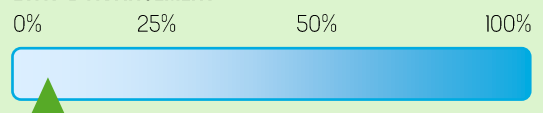
L'inscription dans cette démarche permettra de dynamiser la politique de transition écologique : l'obtention d'un label est un objectif stimulant et fédérateur pour l'ensemble des parties prenantes. Ce sera aussi une valorisation du travail effectué par la CCPOA et une preuve d'engagement réel auprès des citoyens.

La CCPOA pourra choisir de s'engager uniquement sur le label « climat air énergie » ou sur les deux.

Suite à un pré-diagnostic et avec l'accompagnement d'un conseiller habilité par l'ADEME, la CCPOA fixera un plan d'action qui sera évalué au bout de trois ans et donnera lieu à l'obtention du label [5 niveaux de labels selon le pourcentage de réalisation des actions prévues].

VOLET ADAPTATION
 ATTENUATION
 QUALITE DE L'AIR

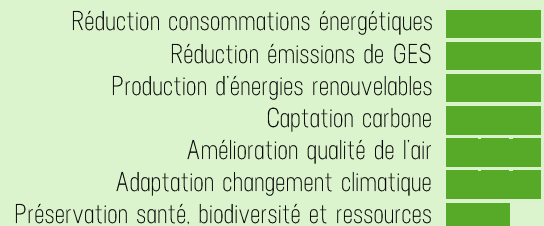
ETAT D'AVANCEMENT



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE



ECHEANCES

2023	Engagement dans la démarche
2028	Labellisation

DOCUMENTS DE REFERENCE

- ✓ Référentiel ADEME du label climat air énergie
- ✓ Référentiel ADEME du label économie circulaire

AXE I - ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA CCPOA ET MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

I.2. Renforcer l'efficacité énergétique du patrimoine public

ACTION 6

Diminuer les consommations d'énergie dans les bâtiments et améliorer la gestion de l'éclairage public

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service technique et transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	SYDEC
BUDGET ET FINANCEMENT	- Relamping bâtiments : 20000 € TTC - Subventions CEE
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	- Evolution des consommations d'énergie par bâtiment

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

La diminution des consommations d'énergie dans les bâtiments publics suppose une meilleure gestion énergétique et si nécessaire la réalisation de travaux de rénovation. Outre l'obligation imposée par le décret tertiaire de réduction des consommations d'énergie de 60% à horizon 2050 pour les bâtiments de plus de 1 000m², la CCPOA ciblera aussi une réduction des consommations d'énergie sur l'ensemble de ses bâtiments et engagera un programme pluriannuel d'investissement pour la rénovation de ses bâtiments les plus énergivores.

Gestion énergétique :

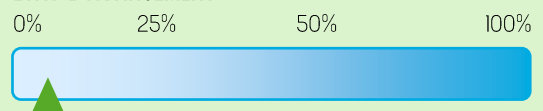
- Suivi des consommations : création d'une base de données du patrimoine bâti [établir une fiche d'identité par site avec un suivi des consommations énergétiques].
- Sensibilisation des usagers : en lien avec l'action n°2, il s'agira de sensibiliser les usagers des bâtiments aux éco-gestes
- Equipements pour diminuer les consommations d'énergie dans chaque bâtiment au besoin : commandes centralisées avec thermostats pour la gestion des systèmes de chauffage, renouvellement du parc d'éclairage par des ampoules led.

Eclairage public :

- Gradation des niveaux d'éclairage en fonction des fréquentations des voies de circulation par les véhicules et piétons
- Remplacement des ampoules énergivores par des led

- VOLET**
- ADAPTATION
 - ATTENUATION
 - QUALITE DE L'AIR

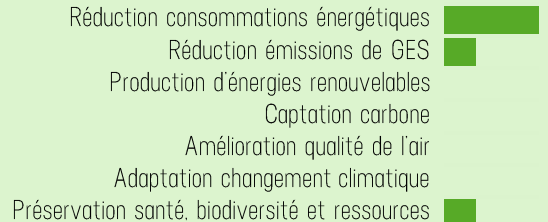
ETAT D'AVANCEMENT



TEMPORALITE

COURT TERME

CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE



ECHEANCES

2022	Mise en place base de données du patrimoine bâti avec outil de suivi des consommations par bâtiment
2023	Sensibilisation des usagers des bâtiments

DOCUMENTS DE REFERENCE

- ✓ Base de donnée suivi des consommations

AXE I - ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA CCPOA ET MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

I.2. Renforcer l'efficacité énergétique du patrimoine public

ACTION 7

Rénover les bâtiments publics énergivores

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service technique et transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	SYDEC
BUDGET ET FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Audits énergétiques : 5000 € - Accompagnement décret tertiaire SYDEC - Rénovation énergétique Maison du temps libre : 110 000 € TTC - Rénovation énergétique crèche : 40 000 € TTC - Relamping autres bâtiments : 20000 € TTC - Subventions CEE
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des consommations d'énergie par bâtiments

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

Le décret tertiaire impose aux bâtiments de plus de 1000m² de réduire leurs consommations d'énergie de 60% d'ici à 2050. La Maison du temps libre, la Maison de la petite enfance et l'EHPAD la Chaumière fleurie, tous trois situés à Pouillon, y sont soumis.

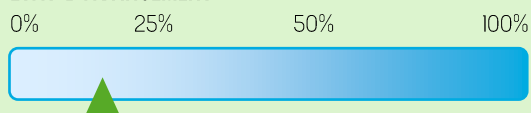
Des audits énergétiques ont été réalisés fin 2021 sur la Maison du temps libre et la crèche à Peyrehorade. Cette dernière n'est pas soumise au décret tertiaire mais la CCPOA souhaite améliorer son confort et sa performance thermique. Un programme pluriannuel d'investissement pour la rénovation énergétique de ces bâtiments est en cours d'étude.

En parallèle, une étude pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques en autoconsommation totale ou partielle sur ces bâtiments a été lancée [voir action 8].

Concernant l'EHPAD, une restructuration plus importante du bâtiment étant envisagée, les objectifs du décret tertiaire seront intégrés une fois le projet de réaménagement défini.

- VOLET**
- ADAPTATION
 - ATTENUATION
 - QUALITE DE L'AIR

ETAT D'AVANCEMENT



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE

- Réduction consommations énergétiques
- Réduction émissions de GES
- Production d'énergies renouvelables
- Captation carbone
- Amélioration qualité de l'air
- Adaptation changement climatique
- Préservation santé, biodiversité et ressources

ECHEANCES

2021	Audits énergétiques
2023	Rénovation Maison du temps libre
2023	Rénovation crèche Peyrehorade
2025	Rénovation EHPAD

DOCUMENTS DE REFERENCE

- ✓ Audits énergétiques

AXE I - ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA CCPOA ET MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

I.2. Renforcer l'efficacité énergétique du patrimoine public

ACTION 8

Accroître l'utilisation des ENR dans les bâtiments publics : vers un patrimoine à énergie positive

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service technique et transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Communes membres - SYDEC - Enedis
BUDGET ET FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité photovoltaïque : 12 000 € TTC - Installation de panneaux solaires : à définir selon étude
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de kWh produits - Surface de panneaux photovoltaïques sur toitures et surfaces déjà artificialisées

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

ETAT D'AVANCEMENT

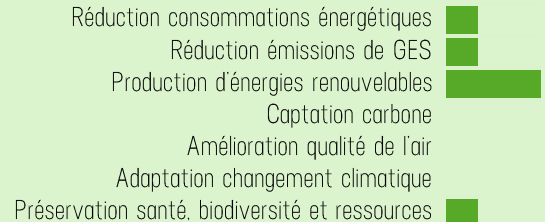
0% 25% 50% 100%



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE



DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

La CCPOA a lancé une étude de faisabilité avec le SYDEC début 2022 pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur l'ensemble de ses bâtiments, dont les écoles maternelles du territoire. Cette étude permettra de cibler les bâtiments ayant le meilleur potentiel solaire [coût de l'investissement rapporté à la production estimative] et l'opportunité d'une utilisation en autoconsommation ou de revente totale ou partielle. Cette étude sera suivie de la mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'investissement pour l'équipement des bâtiments ciblés en panneaux solaires, l'objectif étant de couvrir un maximum de toiture pour une production optimale. En effet, le développement du photovoltaïque sur le territoire est un objectif fort du PCAET, avec une volonté de prioriser l'installation de panneaux solaires sur les toitures et espaces déjà artificialisés. La CCPOA doit être exemplaire pour inciter les autres acteurs publics et privés du territoire à utiliser des ENR dans leurs bâtiments.

Pour parvenir à cet objectif et lever les contraintes de financement, la CCPOA pourra étudier la possibilité de travailler avec ALOE, société citoyenne qui a pour objet de financer et d'exploiter des centrales de production d'énergie renouvelable sur le Pays Adour Landes Océanes.

Afin de préserver la biodiversité, la CCPOA effectuera avant toute installation photovoltaïque un diagnostic des toitures avec le CPIE pour identifier l'éventuelle présence de gîtes/nids de faune urbaine [chauve-souris, chouette, hirondelles, martinet, etc.].

ECHEANCES

2022 | Etude de faisabilité solaire photovoltaïque
Programme pluriannuel d'investissement photovoltaïque

DOCUMENTS DE REFERENCE

✓ Etude de faisabilité SYDEC

AXE I - ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA CCPOA ET MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

1.3. Sensibiliser et impliquer les acteurs locaux

ACTION 9

Sensibiliser les habitants et leur donner des pistes pour réduire leur empreinte écologique et climatique

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service communication et transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - ENEDIS - ADEME - SITCOM, SIETOM - Collectif des petits POA
BUDGET ET FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Impression de supports : 5000 € TTC - Organisations d'évènements dans le cadre de la semaine du développement durable [budget annuel] : 3000 € TTC
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	<ul style="list-style-type: none"> - Nb de guides écocitoyens diffusés - Nb de personnes sensibilisées lors d'évènements - Nb de participants aux conférences et ateliers - Statistiques de consultation des pages dédiées à la transition écologique du site internet

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

La sensibilisation des habitants est un axe essentiel du Plan Climat. En effet, l'ensemble des acteurs du territoire (dont les habitants) doivent être mobilisés sur la question du changement climatique et de la préservation de l'environnement. La réduction des émissions de gaz à effet de serre passe par un changement profond des habitudes. Pour atteindre l'objectif de la neutralité carbone en 2050 chacun doit remettre en question ses gestes du quotidien et prendre conscience de l'impact de ses choix (de consommation, de transport, etc.) sur l'environnement.

La stratégie de communication envers les habitants s'axera sur la nécessité d'agir mais surtout sur les solutions et l'existence d'alternatives. Elle s'attachera par ailleurs à valoriser le Pays d'Orthe et Arrigans car un territoire auquel on est attaché est un territoire que l'on a envie de préserver. La stratégie de communication s'appuiera sur différents outils :

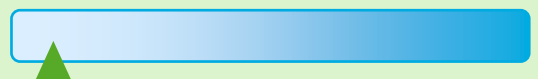
- Communications dans le magazine et sur le site internet
- Actions de sensibilisation lors d'évènements culturels
- Guide « écocitoyen du Pays d'Orthe et Arrigans »
- Organisation de temps forts lors de la semaine du développement durable : conférences, ateliers, bilan annuel de la mise en œuvre du PCAET
- Organisation d'un défi famille zéro déchets en lien avec l'action n°30 « Viser un territoire 0 déchets »

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

ETAT D'AVANCEMENT

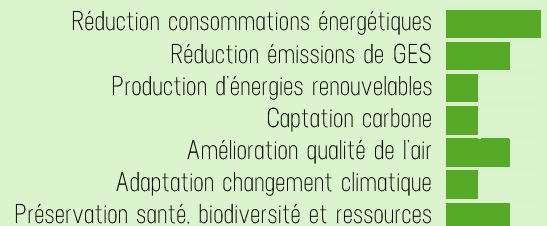
0% 25% 50% 100%



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE



ECHEANCES

2023 | Lancement campagne de communication à l'approbation du PCAET

DOCUMENTS DE REFERENCE

- ✓ Plan de communication du PCAET

AXE I - ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA CCPOA ET MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

I.3. Sensibiliser et impliquer les acteurs locaux

ACTION 10

Créer un comité Energie Climat pour rendre compte de l'avancement du PCAET

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	- Comité énergie climat [COFIL, COTECH]
BUDGET ET FINANCEMENT	
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	- Participation aux réunions annuelles - Mesure de l'activité du comité [échanges] - Mise à jour des indicateurs des actions

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

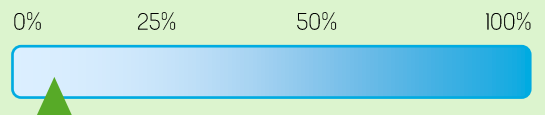
Le Comité Energie Climat sera composé de personnes investies dans le Comité de Pilotage et dans le Comité Technique lors de l'élaboration du PCAET et qui souhaitent suivre sa mise en œuvre. Il se réunira annuellement pour suivre et évaluer la réalisation des actions du PCAET. Il participera à l'évaluation à mi-parcours du PCAET et à l'ajustement de son programme d'actions si nécessaire, ainsi qu'à son actualisation tous les 6 ans.

L'objectif de la mise en place de ce comité et d'assurer une démarche d'amélioration continue qui soit participative.

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

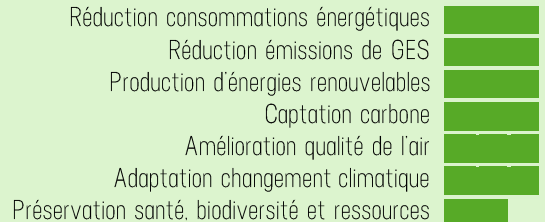
ETAT D'AVANCEMENT



TEMPORALITE

COURT TERME

CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE



ECHEANCES

2023	Mise en place du comité Energie Climat à l'approbation du PCAET
2025	Rapport d'évaluation à mi-parcours
2028	Révision du PCAET

DOCUMENTS DE REFERENCE

✓ PCAET

AXE I - ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA CCPOA ET MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

1.3. Sensibiliser et impliquer les acteurs locaux

ACTION 11

Sensibiliser et mobiliser les jeunes générations autour de la question du climat

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service enfance jeunesse et transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Crèches, centres de loisirs et service jeunesse - Ecoles maternelles, primaires, collèges, lycée - Collectif des petits POA - CPIE
BUDGET ET FINANCEMENT	Organisation d'ateliers dans les écoles et espaces culturels : 5000€ budget annuel
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants et jeunes sensibilisés - Nombre d'établissements engagés

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

La sensibilisation des plus jeunes à la question du changement climatique est un enjeu prioritaire : d'une part, ils seront les acteurs du monde demain et d'autre part, ils jouent un rôle de relais fort auprès de leurs parents et peuvent être vecteurs de changements dans les habitudes du foyer.

La CCPOA s'attachera à développer des actions de sensibilisation auprès des plus jeunes en partenariat avec les écoles du territoire en proposant des ateliers pédagogiques et ludiques pour comprendre les causes et conséquences du réchauffement climatique et surtout quelles sont les solutions à leurs portées [par exemple Fresque du Climat].

Au sein des crèches, les enfants seront sensibilisés sous forme d'éveil à la nature, avec notamment des animations autour du potager déjà en cours avec le CPIE.

Les accueils de loisirs intercommunaux et le service jeunesse renforceront leurs projets sur la transition écologique en inscrivant l'écologie au cours de leurs projets pédagogiques. Les animateurs seront formés aux enjeux de la transition écologique.

La journée 1.2.3 familles, organisée chaque année par les services enfance jeunesse, sera l'occasion d'organiser des ateliers de sensibilisation à la transition écologique et au réchauffement climatique.

Des ateliers de sensibilisation à la nature [déjà organisés à l'Abbaye de Sorde avec le CPIE] et des expositions seront organisés régulièrement en partenariat avec le service culture. Un fond de livre sur le développement durable à destination des enfants sera mis à disposition des bibliothèques et médiathèques du territoire, ainsi que des jeux sur le climat dans les ludothèques.

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

ETAT D'AVANCEMENT

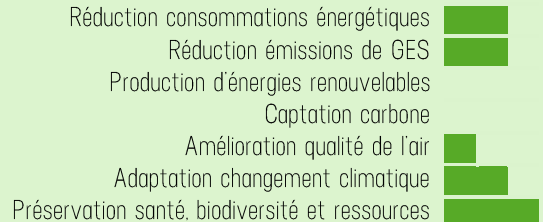
0% 25% 50% 100%



TEMPORALITE

COURT TERME

CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE



ECHEANCES

- 2021 Développement d'un kit pédagogique de sensibilisation au changement climatique à l'attention des plus jeunes
- 2023 Intégration de l'écologie dans les projets pédagogiques des accueils de loisirs
- Mise en place d'un programme d'actions de sensibilisation dans les écoles

DOCUMENTS DE REFERENCE

- ✓ Outils pédagogiques

AXE I - ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA CCPOA ET MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

1.3. Sensibiliser et impliquer les acteurs locaux

ACTION 12

Mobiliser les entreprises du territoire sur la transition écologique

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service développement économique et transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	- Chambre de Commerce et d'Industrie - Chambre des Métiers et de l'Artisanat
BUDGET ET FINANCEMENT	
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	- Nombre d'entreprises impliquées

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

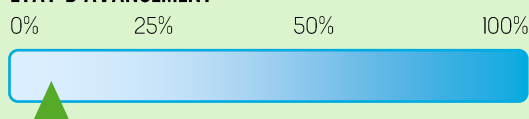
Les entreprises du territoire sont responsables de 15% des émissions de gaz à effet de serre [secteur industriel et tertiaire]. Plus de la moitié de ces émissions sont d'origine énergétique. Un travail de sensibilisation des entreprises sur la sobriété énergétique, l'utilisation d'énergies renouvelables et la rénovation énergétique des bâtiments est à faire, tout en valorisant les initiatives de transition écologique qu'elles mettent en œuvre.

La CCPOA s'appuiera sur son réseau d'entrepreneurs pour échanger sur les bonnes pratiques environnementales [notamment la sobriété énergétique] et diffuser les appels à projets sur la transition écologique. Une réunion d'information avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pourra être organisée afin d'informer les entreprises artisanales sur les aides mobilisables. La CMA propose notamment aux artisans de réaliser un diagnostic écologique et un plan d'action pour réduire leur impact environnemental [diagnostic financé à 100% par la CMA et l'Etat en 2022]. La CMA propose aussi pour chaque métier des fiches sur les bonnes pratiques environnementales. Au même titre, la CCI propose des accompagnements sur la transition écologique et énergétique des entreprises. Des formations collectives pourraient être organisées sur le territoire en fonction des demandes.

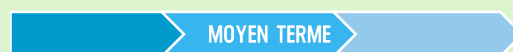
Par ailleurs, la CCPOA apportera un soutien technique aux entreprises situées dans les zones d'activités économiques [notamment Sud Landes] sur la mise en place de leurs plans de déplacement d'entreprises. Il s'agira notamment de réfléchir à un meilleur maillage de la ZAC Sud Landes. Enfin, la CCPOA instaurera un cahier des charges environnemental pour l'implantation des entreprises dans les ZAE intercommunales, fixant notamment des règles sur l'utilisation d'énergies renouvelables, l'imperméabilisation des sols, la végétalisation des espaces extérieurs, l'installation d'abris vélos, etc.

- VOLET**
- ADAPTATION
 - ATTENUATION
 - QUALITE DE L'AIR

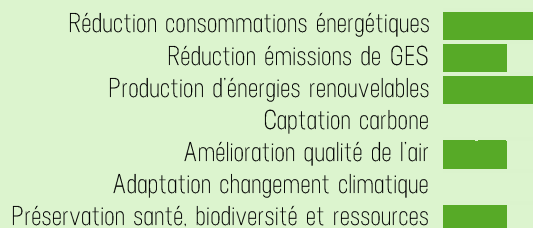
ETAT D'AVANCEMENT



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE



ECHEANCES

2023 | Constitution d'un réseau d'entreprises engagées dans la transition écologique

DOCUMENTS DE REFERENCE

- ✓ Fiches métiers CMA

AXE I - ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA CCPOA ET MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

1.3. Sensibiliser et impliquer les acteurs locaux

ACTION 13

Encourager les acteurs du tourisme à adhérer à une démarche de tourisme durable

PILOTE DE L'ACTION	Office de Tourisme du Pays d'Orthe et Arrigans
ACTEURS / PARTENAIRES	- Pays Adour Landes Océanes
BUDGET ET FINANCEMENT	- Cofinancement actions avec le PETR [rencontres annuelles, formations des acteurs touristiques etc.] : 2000€/an
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	- Evolution du nombre de chartés « tourisme durable »

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

Le secteur du tourisme en France est responsable de 11% des émissions de gaz à effet de serre, dont 75% provenant du transport des visiteurs, 20% de l'hébergement, la restauration et la consommation de biens [étude ADEME, 2021]. Côtés voyageurs, la tendance est au durable. Selon une étude de « Booking » réalisée sur 30 pays, 83% des voyageurs veulent voyager de façon écoresponsable.

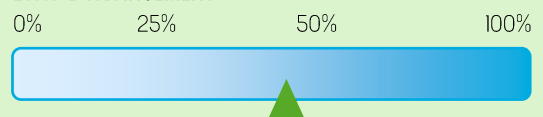
A l'échelle du PETR Pays Adour Landes Océane, une démarche est enclenchée depuis 2012 pour penser le tourisme autrement, engageant les 4 EPCI et les 6 Offices de tourisme du Sud des Landes. Une charte tourisme durable a été élaborée, fixant un certain nombre de critères pour être identifié acteur du tourisme durable : achats écoresponsables, consommation, énergie, biodiversité, ressource en eau, gestion des déchets, sensibilisation. La charte a été révisée début 2022, intégrant de nouveaux critères sur la pollution numérique, les actions solidaires, la sécurité sanitaire et la démarche RSE.

A ce jour 57 acteurs du tourisme sont engagés dans la démarche dont 12 en Pays d'Orthe et Arrigans. L'office de tourisme du Pays d'Orthe et Arrigans a pour objectif de consolider le réseau d'acteurs du tourisme durable déjà engagés sur le territoire et de le développer. La stratégie de développement touristique est volontairement orientée sur le tourisme vert, mettant en exergue un territoire « authentique » et valorisant son patrimoine naturel. Le développement du tourisme durable ira de pair avec la mise en œuvre d'actions connexes, concernant notamment la mobilité [itinéraires pédestres et cyclables], les circuits courts et la sensibilisation des publics.

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

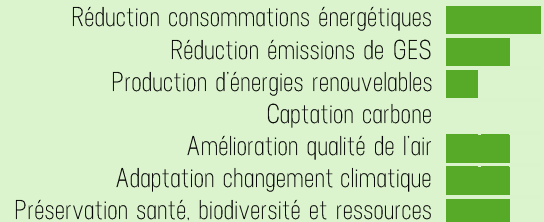
ETAT D'AVANCEMENT



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE



ECHEANCES

2022 | Mise en application de la nouvelle charte Tourisme durable

DOCUMENTS DE REFERENCE

✓ Charte tourisme durable

II.1. Penser un aménagement durable du territoire

ACTION 14

Intégrer les objectifs du PCAET au SCoT et aux PLUi pour développer un urbanisme durable

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service aménagement et transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	- Communes
BUDGET ET FINANCEMENT	- Ingénierie interne
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	- Objectifs de performance énergétique du neuf et de la rénovation dans le règlement - Km de pistes cyclables - Surface Trame Verte et Bleue, linéaire de corridors - Surface Zone naturelle

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

L'élaboration du SCoT du Pays d'Orthe et Arrigans en 2022 sera l'occasion de mettre la transition écologique au cœur du projet de territoire et de fixer des orientations favorisant l'atteinte des grands objectifs du PCAET, à savoir la neutralité carbone et l'autonomie énergétique en 2050.

Par ailleurs, les PLUi, lors de leurs révisions, seront questionnés afin d'y intégrer des mesures de sobriété et d'adaptation des aménagements urbains aux changements climatiques pour encourager le développement d'un urbanisme durable :

- Objectifs de performance plus ambitieux pour la rénovation du parc bâti sur certaines opérations denses ciblées par des OAP sectorielles [quartiers, ZAE].
- Création de zones de performance énergétique renforcées dans les ZAE et mise en place de cahier des charges environnementaux
- Critères sur la gestion des eaux pluviales, la lutte contre les îlots de chaleur, la bétonisation des habitats et l'imperméabilisation des sols [haies végétales, revêtements de sol perméables..]
- Développement d'écoquartiers
- Renforcement des règles pour la préservation des zones naturelles et forestières et la garantie de replantation des arbres coupés

Une réflexion sur le recrutement d'un agent chargé de contrôler les travaux suite à la délivrance d'une autorisation d'urbanisme sera engagée.

- VOLET**
- ADAPTATION
 - ATTENUATION
 - QUALITE DE L'AIR

ETAT D'AVANCEMENT

0% 25% 50% 100%



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE

Réduction consommations énergétiques	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #4CAF50;"></div>
Réduction émissions de GES	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #4CAF50;"></div>
Production d'énergies renouvelables	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #4CAF50;"></div>
Captation carbone	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #4CAF50;"></div>
Amélioration qualité de l'air	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #4CAF50;"></div>
Adaptation changement climatique	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #4CAF50;"></div>
Préservation santé, biodiversité et ressources	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #4CAF50;"></div>

ECHEANCES

2023 | Intégration des objectifs du PCAET au SCoT

DOCUMENTS DE REFERENCE

- ✓ SRADDET Nouvelle-Aquitaine
- ✓ SCoT
- ✓ PLUi

II.1. Penser un aménagement durable du territoire

ACTION 15

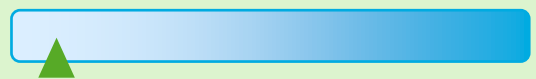
Réduire les besoins de déplacement au quotidien en rapprochant les services des usagers et le lieu de travail du domicile

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service aménagement, transition écologique et Maison France Services]
ACTEURS / PARTENAIRES	- Communes
BUDGET ET FINANCEMENT	
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	- Nombre de permanences France Services réalisées dans les communes - Nombre de nouveaux commerces de proximité - Nombre de nouveaux logements créés sur le territoire

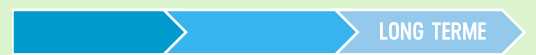
VOLET ADAPTATION
 ATTENUATION
 QUALITE DE L'AIR

ETAT D'AVANCEMENT

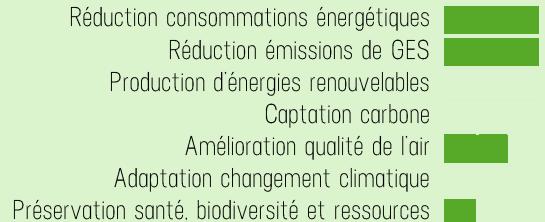
0% 25% 50% 100%



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE



DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

Les transports sont la première cause d'émission de gaz à effet de serre. Diminuer les besoins de déplacement et les distances parcourues au quotidien a donc un effet direct sur l'empreinte carbone des usagers du territoire. Pour cela deux axes sont à développer : rapprocher les services des usagers et rapprocher le lieu de travail du domicile.

Rapprocher les services des usagers

Depuis le début de l'année 2022, la Maison France Services propose une itinérance dans les communes du territoire pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives. Le déplacement d'un agent dans chaque commune évite ainsi le déplacement de plusieurs usagers à la Maison France Services et facilite l'accès pour tous aux services publics. Par ailleurs, les projets de dynamisation des centres-bourgs initiés par plusieurs communes [par exemple Petite Ville de Demain à Peyrehorade ou le projet de la Maison des Sœurs à Sorde l'Abbaye] permettront de recréer des commerces de proximité.

Rapprocher le lieu de travail du domicile

La création de logements locatifs sur le territoire devient prioritaire pour répondre au besoin de logement des jeunes, des nouveaux agriculteurs et des employés des entreprises nouvellement implantées. Une réflexion sera menée à l'échelle intercommunale et avec les communes sur la création de logements locatifs accessibles.

D'autre part, la CCPOA veillera à favoriser la création de tiers-lieux et d'espaces de coworking sur le territoire.

ECHEANCES

2022	Itinérance France Services
2023	Lancement d'une réflexion sur la création de logements

DOCUMENTS DE REFERENCE

✓ Etude logement

II.2. Développer les mobilités alternatives et décarbonées

ACTION 16

Mener une réflexion sur la mobilité en concertation avec les territoires voisins

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service aménagement et transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	- Communes - Pays ALO
BUDGET ET FINANCEMENT	
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

En 2021-2022 s'est tenu un atelier des territoires qui a mobilisé les élus et techniciens de la CCPOA et de la MACS, la DDTM, la DREAL Nouvelle-Aquitaine et la DGALN avec pour objectif de réfléchir à la mobilité sur ces deux territoires voisins.

Trois ateliers de réflexion ont été organisés, avec l'accompagnement de l'agence d'architecture, paysage et urbanisme D&A [Devillers et Associés] et l'agence d'écologie urbaine et paysage UrbanEco. Ils ont permis de définir des enjeux de mobilité sur la MACS et la CCPOA et d'identifier des pistes d'actions qui seront présentées courant 2022.

Les recommandations proposées par les bureaux d'études seront prises en compte dans le PCAET, l'une des actions envisageables étant d'établir un schéma de mobilité du Pays d'Orthe et Arrigans.

Parmi les projets identifiés :

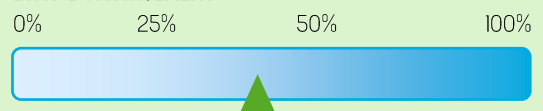
- Création d'une ligne de bus entre Dax, Peyrehorade centre et la ZAC Sud Landes
- Plan de déplacement global des entreprises du territoire
- Aménagement de l'ancienne voie du tram en voie douce
- Schéma de covoiturage à l'échelle du PETR
- Extension Trans'Orthe Pauillon/Peyrehorade
- Gestion de la mobilité à l'échelle du PETR

La mobilité dépassant les frontières de l'intercommunalité, il sera primordial de travailler sur cette thématique avec les territoires voisins, dans le cadre notamment du Pays Adour Landes Océanes.

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

ETAT D'AVANCEMENT



TEMPORALITE

COURT TERME

CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE

Réduction consommations énergétiques	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #4CAF50;"></div>
Réduction émissions de GES	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #4CAF50;"></div>
Production d'énergies renouvelables	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #4CAF50;"></div>
Captation carbone	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #4CAF50;"></div>
Amélioration qualité de l'air	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #4CAF50;"></div>
Adaptation changement climatique	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #4CAF50;"></div>
Préservation santé, biodiversité et ressources	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #4CAF50;"></div>

ECHEANCES

2021 | Atelier des territoires

DOCUMENTS DE REFERENCE

- ✓ Restitution Atelier des territoires
- ✓ Stratégie PETR

II.2. Développer les mobilités alternatives et décarbonées

ACTION 17

Créer des conditions favorables au développement de l'autopartage

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service aménagement et transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	- CC voisines et Pays ALO - Région Nouvelle-Aquitaine
BUDGET ET FINANCEMENT	
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	- Nombre d'aires de covoiturage et fréquentation - Nombre d'inscrits plateforme de covoiturage

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

L'auto partage est une bonne alternative à la voiture individuelle pour un territoire rural tel que le Pays d'Orthe et Arrigans où les transports en commun sont peu développés.

Pour encourager l'autopartage, il s'agit de faciliter cet usage aux covoitureurs potentiels en maillant le territoire d'aires de covoiturage. Il faudra donc repérer les lieux stratégiques, identifier les aires déjà existantes [dont les sauvages] et en créer de nouvelles au besoin. Un travail de répertoriage et de signalétique de ces zones devra être réalisé pour les faire connaître des usagers. Elles seront équipées de bornes de recharge électrique pour favoriser par ailleurs le développement des motorisations électriques sur le territoire.

Les aménagements d'aires de covoiturage devront prioriser l'utilisation de revêtements perméables pour limiter l'imperméabilisation des sols.

D'autre part, il s'agit de faciliter la mise en relation entre conducteurs et passagers pour développer le covoiturage sur des trajets courts du quotidien. Pour cela, un dispositif d'autopartage [type Rézo pouce] sera déployé sur le territoire.

- VOLET**
- ADAPTATION
 - ATTENUATION
 - QUALITE DE L'AIR

ETAT D'AVANCEMENT

0% 25% 50% 100%



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE

Réduction consommations énergétiques

Réduction émissions de GES

Production d'énergies renouvelables

Captation carbone

Amélioration qualité de l'air

Adaptation changement climatique

Préservation santé, biodiversité et ressources

ECHEANCES

2023 | Schéma aires de covoiturage

2024 | Déploiement plateforme d'autopartage

Aménagement aires de covoiturage
Orthevielle [échangeur]

DOCUMENTS DE REFERENCE

- ✓ Schéma aires de covoiturage

II.2. Développer les mobilités alternatives et décarbonées

ACTION 18

Favoriser l'intermodalité

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service aménagement et transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	- Région Nouvelle-Aquitaine - SNCF
BUDGET ET FINANCEMENT	- A définir selon le projet
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	Nombre de plateformes créées et taux de remplissage

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

La gare de Peyrehorade permet d'accéder aux agglomérations de Bayonne et de Pau. Le développement de l'usage du train pour les personnes venant travailler sur le territoire ou allant travailler à Pau ou Bayonne est pertinent mais nécessite de pouvoir combiner ce mode de transport avec le vélo, le bus ou du covoiturage pour effectuer les kilomètres restants.

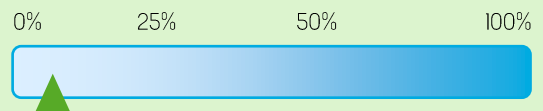
L'aménagement d'une petite plateforme multimodale à la gare de Peyrehorade, avec notamment des abris-vélo sécurisé, des stationnements de covoiturage et un arrêt de bus serait un vrai atout. Une réflexion sur un système de location de vélos à la gare pourra être envisagée.

Une étude approfondie sur ce projet doit être réalisée pour définir sa portée en termes d'aménagement, sa faisabilité et son coût.

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

ETAT D'AVANCEMENT



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE

Réduction consommations énergétiques	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #2e8b57;"></div>
Réduction émissions de GES	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #2e8b57;"></div>
Production d'énergies renouvelables	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #2e8b57;"></div>
Captation carbone	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #2e8b57;"></div>
Amélioration qualité de l'air	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #2e8b57;"></div>
Adaptation changement climatique	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #2e8b57;"></div>
Préservation santé, biodiversité et ressources	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #2e8b57;"></div>

ECHEANCES

2024 | Lancement étude plateforme multimodale

DOCUMENTS DE REFERENCE

✓ Etude projet

II.2. Développer les mobilités alternatives et décarbonées

ACTION 19

Encourager le développement des mobilités décarbonées (véhicules électriques et GNV)

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service aménagement et transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	- SYDEC, GRDF, Enedis
BUDGET ET FINANCEMENT	- A définir selon le projet
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	- Nombre de bornes de recharge et spatialisation

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

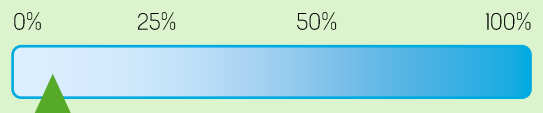
Le développement des motorisations électriques est dépendant de la capacité à recharger les batteries des véhicules facilement. Ainsi, la CCPOA établira un schéma de développement de bornes de recharge sur le territoire. 4 bornes de recharges électriques ont déjà été installées en partenariat avec le SYDEC, à Peyrehorade, Saint-Lon les Mines, Pouillon et Habas. De nouvelles bornes seront installées pour mieux mailler le territoire, notamment sur les futures aires de covoiturage et sur les stationnements des bâtiments publics.

Par ailleurs, l'installation d'une station GNV est en projet à proximité de l'entreprise SARRO à Orthevielle, en partenariat avec GRDF.

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

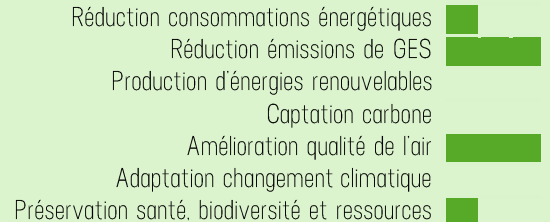
ETAT D'AVANCEMENT



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE



ECHEANCES

2023 | Schéma bornes de recharges électriques

DOCUMENTS DE REFERENCE

✓ Schéma borne de recharges électriques

II.2. Développer les mobilités alternatives et décarbonées

ACTION 20

Aménager des voies douces pédestres et cyclables

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service aménagement et transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	- Région Nouvelle-Aquitaine - Département des Landes
BUDGET ET FINANCEMENT	- Schéma cyclable : 20 000 € - Etude de faisabilité aménagement de l'ancienne voie de tram : 10 000 €
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	- Nombre de kilomètres de voies douces aménagées

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

A ce jour, aucune voie cyclable n'est aménagée sur le territoire alors que l'usage du vélo, tant au quotidien comme alternative à la voiture qu'en activité de loisirs est de plus en plus plébiscité. La contrainte liée à la topographie du Pays d'Orthe et Arrigans peut être levée par la démocratisation du vélo électrique. La sécurisation de voies dédiées aux cyclistes est donc désormais indispensable pour permettre le développement de ce mode de transport.

La Communauté de communes souhaite poser la réflexion en élaborant en premier lieu un schéma cyclable. Il s'agira de réfléchir aux possibilités d'aménagement et d'identifier des axes stratégiques. Ce schéma doit permettre de cibler des itinéraires clés à aménager, en prenant en compte principalement les déplacements du quotidien [notamment pour l'accès aux écoles, aux centres-bourgs et à certaines zones d'activités] mais aussi les déplacements de loisirs en favorisant les connexions avec les vélo-routes voisines.

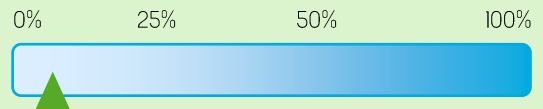
Par ailleurs, une étude approfondie sera menée sur l'ancienne voie de tramway, reliant Peyrehorade à l'agglomération de Dax, en passant par Cauneille, Cagnotte, Gaàs, et Pouillon, qui pourrait être aménagée en voie douce. Cette voie serait pertinente tant pour un usage de loisirs que pour les déplacements du quotidien.

Les aménagements se feront tant que possible avec des revêtements perméables pour éviter d'imperméabiliser les sols et augmenter les risques d'inondation.

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

ETAT D'AVANCEMENT



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE

Réduction consommations énergétiques	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #2e8b57;"></div>
Réduction émissions de GES	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #2e8b57;"></div>
Production d'énergies renouvelables	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #2e8b57;"></div>
Captation carbone	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #2e8b57;"></div>
Amélioration qualité de l'air	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #2e8b57;"></div>
Adaptation changement climatique	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #2e8b57;"></div>
Préservation santé, biodiversité et ressources	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #2e8b57;"></div>

ECHEANCES

2023	Schéma cyclable
	Etude de faisabilité pour l'aménagement de la voie de tramway en voie verte

DOCUMENTS DE REFERENCE

- ✓ Schéma voies douces

11.2. Développer les mobilités alternatives et décarbonées

ACTION 21

Développer l'offre de transports en commun déjà existants

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service aménagement et transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	- Région Nouvelle-Aquitaine - Trans'landes - SNCF
BUDGET ET FINANCEMENT	-
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	- Nombre d'usagers de Transp'Orthe - Nombre de voyageurs SNCF arrivant à ou partant de la gare de Peyrehorade

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

Une offre de transports en commun existe sur le territoire. Bien que restreinte, il s'agit dans un premier temps pour la CCPOA de développer l'offre déjà existante.

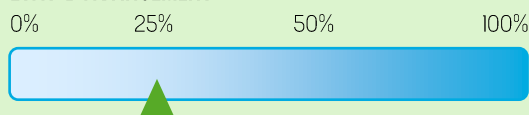
Transp'Orthe est un service de transport à la demande. Initialement mis en place pour les seniors, demandeurs d'emplois, et personnes à mobilité réduite du territoire, il est désormais ouvert à tous les habitants. Cependant ce mode de transport reste principalement utilisé par les personnes âgées. Une réflexion pour étendre son utilisation à un plus grand nombre, faire davantage connaître cette offre de transport et proposer de nouveaux trajets sera menée.

Le train est une bonne alternative à la voiture individuelle pour les habitants du territoire travaillant dans les agglomérations de Pau ou Bayonne, ou à l'inverse pour les personnes provenant de ces agglomérations et travaillant à Peyrehorade. Il sera opportun de mener une réflexion avec la Région et la SNCF sur le cadencement des trains et étudier la possibilité d'augmenter ce cadencement. Cette action sera à coupler avec la mise en place d'une plateforme multimodale à la gare de Peyrehorade permettant de combiner le train avec le vélo ou le covoiturage par exemple pour effectuer les kilomètres restant jusqu'à ou depuis la gare.

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

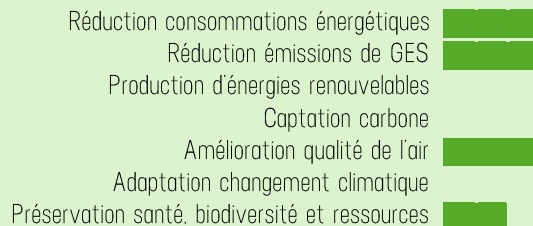
ETAT D'AVANCEMENT



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE



ECHEANCES

2022 | Réflexion sur extension Transp'Orthe
Discussions Région / SNCF cadencement des trains

DOCUMENTS DE REFERENCE

✓ Statistiques de fréquentation Transp'Orthe

AXE II - PRESERVER LE TERRITOIRE EN AMELIORANT NOTRE CADRE DE VIE

II.3. Améliorer la performance énergétique des bâtiments [logements et bâtiments Industriels et tertiaires

ACTION 22

Mettre en place une plateforme de la rénovation énergétique des logements

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service aménagement et transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - SOLIHA - Département des Landes - ADEME
BUDGET ET FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Cofinancement plateforme Rénolandes par CCPOA : 5700€ - Prise en charge visites à domicile à hauteur de 60% [soit 68 visites par an à 150€] : 10200€
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	<ul style="list-style-type: none"> - Nb d'appels téléphoniques à la plateforme - Nb de conseils personnalisés donnés - Nb de rdv avec SOLIHA à la MSAP - Nb de visites à domicile réalisées - Nb de dossiers de subventions montés - Nb de travaux réalisés - Nb de KWh économisés

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

Depuis 2021, la Communauté de communes a choisi de prendre part au projet de plateforme Rénolandes, initié par le département, des Landes avec plusieurs EPCI dont la CCPOA. Ce service public local d'accompagnement vers la rénovation énergétique [co-financé par la Région-Nouvelle Aquitaine, le Département des Landes et les EPCI membres] s'inscrit dans le cadre du déploiement des espaces conseils FAIRE. L'objectif est de déployer un guichet unique sur la rénovation énergétique des habitats pour que les propriétaires puissent bénéficier de conseils neutres et gratuits.

L'association SOLIHA a été choisie pour mettre en œuvre ce service public et propose une permanence téléphonique ainsi que des permanences à la maison France Services à Peyrehorade. Par ailleurs la CCPOA a décidé pour renforcer cet accompagnement de prendre en charge à hauteur de 60% les visites effectuées à domicile par les thermiciens de SOLIHA.

Le programme est désormais bien amorcé mais nécessite de gagner en visibilité. Il conviendra de bien communiquer sur ce dispositif et réfléchir éventuellement à d'autres mesures incitatives pour encourager les habitants à rénover leurs logements. Sera étudiée notamment la mise place d'un dispositif spécifique pour les ménages précaires [complément des aides Anah, aides pour obtenir un prêt auprès des banques, etc.].

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

ETAT D'AVANCEMENT

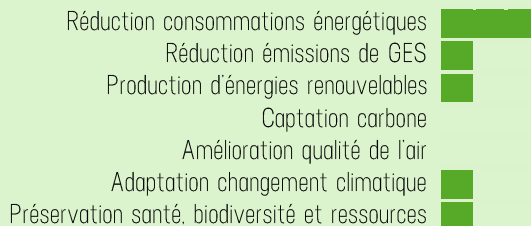
0% 25% 50% 100%



TEMPORALITE

COURT TERME

CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE



ECHÉANCES

2021	<ul style="list-style-type: none"> Plateforme en devenir Démarrage des permanences SOLIHA à la Maison France Services Prise en charge de visites à domicile
2022	<ul style="list-style-type: none"> Lancement plateforme Rénolandes Actions de communications

DOCUMENTS DE REFERENCE

✓ Convention avec SOLIHA

AXE II - PRESERVER LE TERRITOIRE EN AMELIORANT NOTRE CADRE DE VIE

II.3. Améliorer la performance énergétique des bâtiments [logements et bâtiments Industriels et tertiaires

ACTION 23

Encourager le développement de l'écoconstruction sur le territoire

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service aménagement et transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre des Métiers et de l'Artisanat - ALPAD 40 - Pays ALO - Mairie de Sorde - Habitat Eco Action - Centre de formation Perf
BUDGET ET FINANCEMENT	-
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'artisans formés à l'éco construction - Nombre d'ateliers éco construction organisés - Nombre d'artisans en éco construction installés sur le territoire

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

La CCPOA envisage d'organiser des réunions d'information avec les artisans du territoire sur l'éco construction et l'éco rénovation, afin de les inciter à s'engager dans cette filière. L'objectif est de développer la construction de bâtiments bioclimatiques et l'utilisation de matériaux biosourcés. La CCPOA pour s'appuyer sur l'expertise de la CMA et de la Coopérative Habitat Eco Action sur ce sujet. Elle pourra par ailleurs communiquer sur les artisans RGE [Reconnus Garants de l'Environnement] du territoire auprès des habitants.

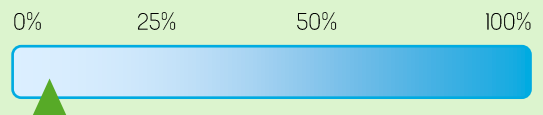
Un projet de développement de la filière chanvre dans les Landes a été initié par l'association Chanvre Nouvelle-Aquitaine et piloté par l'ALPAD 40 avec le soutien de la Région du Département. L'objectif est de développer la culture du chanvre et sa transformation locale pour un usage essentiellement dans les filières alimentaires et du bâtiment. La CCPOA suivra l'évolution de ce projet sur son territoire.

La mairie de Sorde a un projet de redynamisation de son centre bourg, avec notamment la rénovation d'un bâtiment ancien [Maison des Sœurs] pour y accueillir des commerces et services. Il est prévu de dédier un espace à l'installation d'artisans locaux en éco-construction.

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

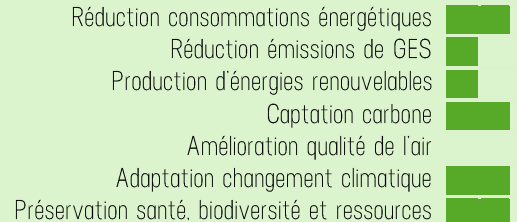
ETAT D'AVANCEMENT



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE



ECHEANCES

2024 | Réunions d'informations sur l'éco-construction

DOCUMENTS DE REFERENCE

II.3. Améliorer la performance énergétique des bâtiments [logements et bâtiments Industriels et tertiaires

ACTION 24

Inciter les entreprises à améliorer la performance énergétique des bâtiments industriels et tertiaires

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service développement économique, aménagement et transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprises du territoire - CMA - CCI - ADEME - Enedis
BUDGET ET FINANCEMENT	-
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	<ul style="list-style-type: none"> - kWh consommés par secteur et par type d'énergie

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

En lien avec l'action 12 et en partenariat avec la CCI et la CMA, la CCPOA contribuera à sensibiliser et inciter les entreprises à la sobriété énergétique et à l'utilisation d'énergies renouvelables dans leurs bâtiments.

Dans les zones d'activités économiques, un règlement pour imposer l'utilisation d'énergies renouvelables sera mis en place [photovoltaïque, géothermie, biomasse, réseau de chaleur...].

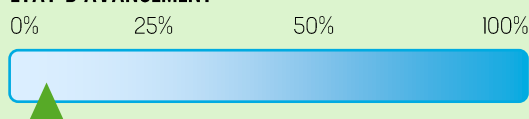
Par ailleurs, plusieurs petites entreprises du territoire ont exprimé lors de la phase de concertation l'intérêt de mettre en place une plateforme de la rénovation énergétique à destination des entreprises [au même titre que celle pour les particuliers]. Dans ce sens, la Région Nouvelle-Aquitaine a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt auquel ont répondu la CMA et la CCI pour coconstruire un guichet unique permettant de répondre à la demande d'accompagnement des entreprises sur la rénovation énergétique du petit tertiaire [moins de 1000m²]. La CCPOA communiquera sur ce nouveau dispositif auprès des entreprises du territoire lors de son lancement.

Cette action se mènera en lien avec l'action 15 de la stratégie départementale de transition énergétique, pilotée par la CCI et visant à maîtriser la consommation de l'énergie dans l'industrie.

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

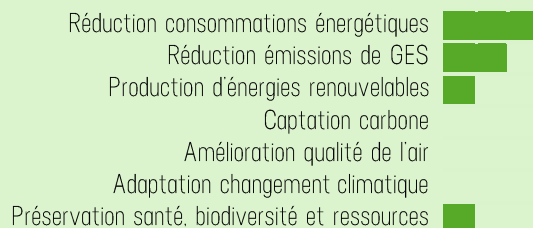
ETAT D'AVANCEMENT



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE



ECHEANCES

2023	Lancement plateforme rénovation énergétique entreprises
2024	Règlement ENR ZAE

DOCUMENTS DE REFERENCE

II.4. Augmenter la séquestration carbone en préservant la biodiversité

ACTION 25

Préserver et recréer les trames arbustives et boisées pour le maintien de la biodiversité et des services écosystémiques

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service aménagement et transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - CPIE - ONF - CRPF Nouvelle-Aquitaine [Centre Régional de la Propriété Forestière] - Chambre d'Agriculture - Association Arbre et Agriculture en Aquitaine - Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine
BUDGET ET FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Haies bocagères : 5000 €
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des linéaires de haies et surface de forêts - Forêt exploitable et forêt TVB : distinction créée, surfaces respectives

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

La mise en place d'un observatoire des zones forestières et haies du territoire permettra de réaliser un recueil de données, un recensement des forêts primaires [CEN] et des haies bocagères et de suivre leur évolution. La CCPOA pourra engager une politique de reboisement et sensibiliser les élus, les propriétaires et les exploitants sur l'obligation de replantation des zones forestières, des haies, des ripisylves. Il s'agira aussi de sensibiliser sur les problématiques liées aux espèces invasives et favoriser l'utilisation d'espèces locales ou la régénération naturelle. Ce travail de sensibilisation pourra s'effectuer en partenariat avec le CPIE du Seignanx, sous forme de sessions thématiques alternant cours théoriques et pratiques. Par ailleurs la marque « végétal local » pourra être utilisée dans le cadre de restauration de TVB boisée pour compenser des coupes

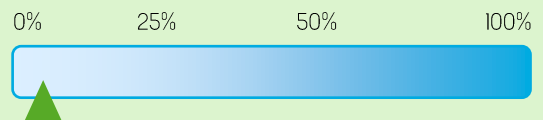
D'autre part, la CCPOA plantera des haies bocagères sur les limites séparatives de ses parcelles afin de montrer l'exemple en matière de reconstruction écologique en favorisant les espèces locales et les corridors écologiques.

La CCPOA pourra réfléchir à l'opportunité de s'inscrire dans une démarche de type « Territoire engagé pour la nature ».

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

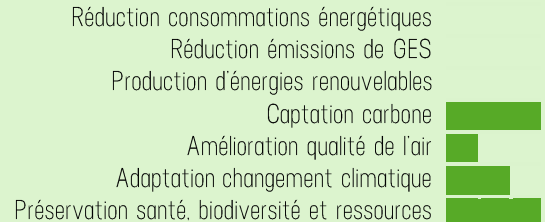
ETAT D'AVANCEMENT



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE



ECHEANCES

2023 | Implantation de haies bocagères sur les limites parcellaires de la CCPOA

DOCUMENTS DE REFERENCE

- ✓ Répertoire marque végétal local
- ✓ Référentiel Territoire engagé pour la nature

II.4. Augmenter la séquestration carbone en préservant la biodiversité

ACTION 26

Préserver et restaurer les zones humides ainsi que leurs fonctionnalités dans le cycle de l'eau

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service aménagement, transition écologique et patrimoine culture tourisme]
ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - CPIE - Chambre d'Agriculture - Natura 2000
BUDGET ET FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité : 5 000 € - Aménagement d'un parcours pédagogique : 10000 € - Acquisition de terrains : 50 000 €
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	<ul style="list-style-type: none"> - Surface strictement protégée dans les PLUi - Nombre de projets de restauration

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

Les zones humides sont des milieux riches et extrêmement précieux au regard des multiples services écosystémiques qu'ils offrent. Véritables écrans de biodiversité, elles jouent aussi un rôle important dans la captation de carbone donc dans la lutte contre le réchauffement climatique. La préservation et la restauration des zones humides est donc une priorité tant pour le développement du stockage carbone que la préservation de la biodiversité. La CCPOA envisage donc d'acquérir des terrains en zone humide afin de les préserver, les revaloriser, voire les restaurer. Le CPIE du Seignanx pourra accompagner la CCPOA pour la réalisation de diagnostics écologiques des zones humides et l'élaboration d'un plan de gestion identifiant les actions de préservation et de gestion à mettre en œuvre.

D'autre part, la CCPOA projette d'aménager des parcours pédestres pédagogiques dans les Barthes afin de sensibiliser les visiteurs sur ces milieux particulièrement précieux et fragiles. Un accompagnement du CPIE pour la création des panneaux pédagogiques [choix des milieux et espèces à mettre en valeur...] est possible.

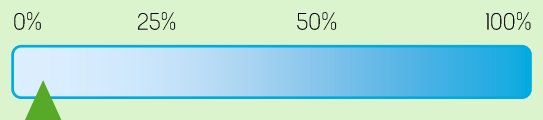
En collaboration avec la Chambre d'Agriculture la CCPOA réfléchira à des solutions d'accompagnement des agriculteurs pour la préservation des parcelles classées en zone humide et les aides mobilisables.

Les projets d'aménagement devront veiller à ne pas porter atteinte aux fonctions des zones humides, et tenir compte des zones inondables.

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

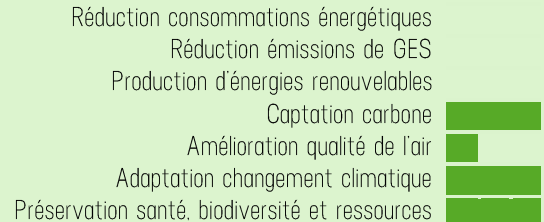
ETAT D'AVANCEMENT



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE



ECHEANCES

2024 | Etude de faisabilité pour l'aménagement de parcours pédagogique dans les Barthes

DOCUMENTS DE REFERENCE

- ✓ SDAGE 2022-2027
- ✓ SAGE Adour-Aval

III.1. Soutenir une agriculture et une alimentation durable et locale

ACTION 27

Elaborer un Plan Alimentaire Territorial (accroître les circuits courts dans la restauration collective)

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service développement économique et transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Département des Landes - Pays ALO - ADEME - Association Les Greniers d'Abondance / Collectif les Pieds dans le plat
BUDGET ET FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un diagnostic : 30 000 € - Financements de l'ADEME
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de services de restauration collective [cantines] s'approvisionnant en local

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

La CCPOA souhaite élaborer un Projet Alimentaire Territorial avec pour objectif de mener une réflexion sur la filière alimentaire de la production à la consommation. En effet, le développement d'une alimentation durable, et notamment dans les services de restauration publics [cantines scolaires, crèches, EHPAD, portage de repas] est apparu comme une priorité lors de la concertation sur le PCAET.

Le PAT ciblera donc en premier lieu l'augmentation de la part des circuits courts dans la restauration collective.

Une première étape de diagnostic pour identifier les pratiques et les besoins auprès des services de restauration collective sera réalisé. En parallèle, un état des lieux de la production agricole et de la filière alimentaire devra être effectué. La CCPOA pourra travailler avec la Chambre d'Agriculture et/ou les Greniers d'abondance sur ces diagnostics. L'objectif premier sera de faciliter la mise en relation des producteurs locaux avec les services de restauration collectifs.

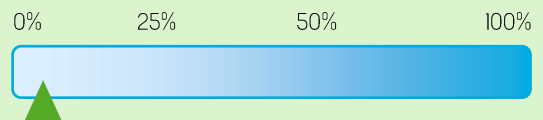
Parmi les projets à réfléchir, l'opportunité de créer une cuisine centrale pour les cantines travaillant actuellement en liaison froide et le service de portage de repas du CIAS.

La réflexion pourra être poussée dans un second temps vers la définition concertée avec l'ensemble des acteurs de la filière d'une stratégie de résilience alimentaire du territoire.

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

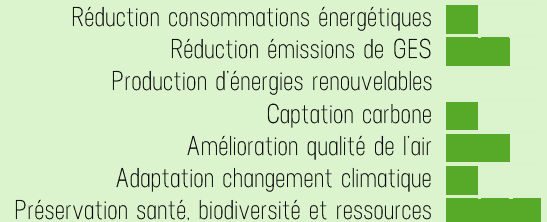
ETAT D'AVANCEMENT



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE



ECHEANCES

2023	Etat des lieux pratiques et attentes des services de restauration collective
2024	Diagnostic filière alimentaire locale

DOCUMENTS DE REFERENCE

✓ Loi Egalim

III.1. Soutenir une agriculture et une alimentation durable et locale

ACTION 28

Structurer les circuits-courts pour faciliter l'accessibilité aux produits locaux

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service développement économique]
ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Département - Pays ALO - Groupe circuit court - Chambre d'Agriculture
BUDGET ET FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Achat des casiers : 50 000 €
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de services de restauration collective [cantines] s'approvisionnant en local

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

La Communauté de communes mène depuis trois ans une réflexion pour le développement et la structuration des circuits courts sur le territoire. Un travail de recensement des producteurs locaux a été réalisé et a débouché sur la création d'un annuaire afin de faire connaître ces producteurs aux habitants. La création d'un annuaire en ligne est en projet.

Par ailleurs, la CCPOA va tester l'installation de casiers automatiques réfrigérés afin d'offrir des débouchés localement aux producteurs du territoire. Une convention a été passée avec l'entreprise Harte Bon début 2022 pour l'approvisionnement des casiers et de 8 points de retraits dans des commerces du territoire [8]. Les premiers casiers seront installés à Saint-Lon les Mines et déployés ailleurs sur le territoire si cette phase de test est satisfaisante.

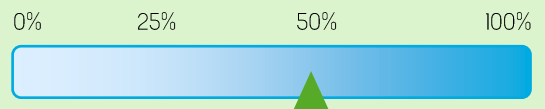
D'autres initiatives, portées par les producteurs et les communes seraient intéressantes à développer : vente à la ferme, marchés de producteurs et complémentaires d'autres initiatives déjà existantes sur le territoire telles que l'AMAP et la Ruche qui dit Oui.

La CCPOA a pour volonté d'autre part de développer la mise en relation entre producteurs et transformateurs locaux.

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

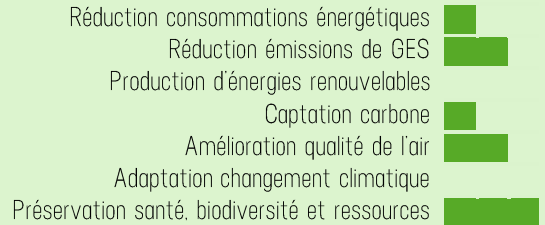
ETAT D'AVANCEMENT



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE



ECHEANCES

2022 | Installation casiers de distribution

DOCUMENTS DE REFERENCE

- ✓ Stratégie de développement économique de la CCPOA

III.1. Soutenir une agriculture et une alimentation durable et locale

ACTION 29

Valoriser et développer les pratiques agricoles durables

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'agriculture - ALPAD 40
BUDGET ET FINANCEMENT	
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'agriculteurs formés / sensibilisés - Nombre d'agriculteurs inscrits dans une démarche durable [culture en bio, agroécologie, etc.]

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

L'agriculture est la seule activité économique qui permet de fixer du carbone atmosphérique. Elle est malgré tout responsable de 21% des émissions de gaz à effet de serre du territoire, essentiellement liés à l'élevage et à l'utilisation d'engrais azotés. La CCPOA souhaite encourager le développement de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement d'une part pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'autre part pour préserver la ressource en eau sur le plan qualitatif (eau potable, zones humides) et quantitatif (sécheresse, irrigation).

Un travail sera mené en partenariat avec la Chambre d'agriculture pour accompagner la transition agricole du territoire et proposer notamment des formations aux agriculteurs intéressés à l'agroforesterie, la conversion en agriculture bio, les techniques de préservation des sols [semis direct sous couverts végétal], l'évaluation de l'empreinte carbone des pratiques agricoles... Un recensement sera effectué auprès des agriculteurs du territoire pour identifier leur intérêt à se former sur des techniques culturales plus respectueuses de l'environnement et le cas échéant organiser des formations collectives avec la Chambre d'Agriculture.

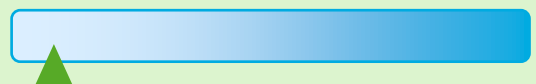
La CCPOA suivra par ailleurs les projets de développement de nouvelles filières durables comme le projet de filière chanvre piloté dans les Landes par l'ALPAD 40.

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

ETAT D'AVANCEMENT

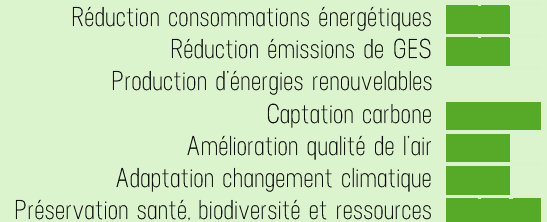
0% 25% 50% 100%



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE



ECHEANCES

2023

- Formation en agroforesterie
- Recensement des besoins de formation en techniques agroécologiques des agriculteurs du territoire

DOCUMENTS DE REFERENCE

III.1. Soutenir une agriculture et une alimentation durable et locale

ACTION 30

Faciliter l'installation d'agriculteurs engagés dans une démarche d'agro-écologie

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'agriculture - SAFER - Terre de Liens, ALPAD, ADEAR, Agrobio40 - Département des Landes
BUDGET ET FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Financements de l'ADEME
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de terrains préemptés - Nombre de nouveaux exploitants installés en agriculture biologique ou agro-écologie - Nombre de maraîchers ayant bénéficié d'un accompagnement - Nombre de mises en relation entre exploitants en fin d'activité et repreneurs

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

L'accès au foncier est un réel problème pour les jeunes agriculteurs souhaitant s'installer. La CCPOA souhaite mettre en place une stratégie visant à faciliter l'accès aux terres des agriculteurs engagés dans des pratiques durables.

Une étude sur la transmission et la reprise des exploitations agricoles sera réalisée avec la Chambre d'agriculture pour anticiper la fin d'activité des exploitants et faciliter leur mise en relation avec de potentiels repreneurs. Le Répertoire Départemental d'Installation de la Chambre d'Agriculture permet de recenser les candidats à l'installation et les cédants. Des rencontres type Farm Dating ou Café repreneurs pourront être organisées si la dynamique créée le permet. Un travail avec des structures du type Terre de Lien et Fermes en vie pourra être effectué en parallèle afin de faciliter l'accès à la terre des jeunes agriculteurs.

La CCPOA travaillera par ailleurs avec la SAFER pour mettre en place une politique de préemption des terres agricoles afin de constituer une réserve foncière de terres destinées à une agriculture durable.

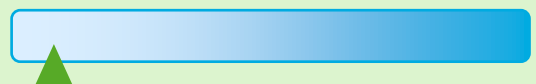
Enfin la CCPOA étudiera l'intérêt de mettre en place des espaces tests agricoles ou des pépinières pour de jeunes maraîchers souhaitant s'exercer aux techniques d'agriculture durable avant d'acquérir du foncier.

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

ETAT D'AVANCEMENT

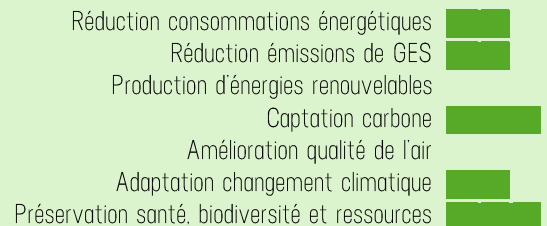
0% 25% 50% 100%



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE



ECHEANCES

2023 | Etude installation/reprise Chambre d'Agriculture

DOCUMENTS DE REFERENCE

AXE III - DEVELOPPER UNE ECONOMIE LOCALE VALORISANT NOS RESSOURCES

III.2. Accompagner le développement de l'économie circulaire, la réduction et la valorisation des déchets

ACTION 31

Viser un territoire 0 déchets

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - SIETOM, SITCOM - Recycleries - Collectif des Petits POA - Mairies des communes membres - Chambres consulaires
BUDGET ET FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un défi famille 0 déchets : 10.000 € - Financements de l'ADEME pour l'arrêt du plastique à usage unique dans les services de restauration collective.
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants aux défis familles 0 déchets - Nombre d'enfants sensibilisés au gaspillage alimentaire dans les cantines

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

Un travail de sensibilisation sur la réduction des déchets sera mené avec les syndicats de collecte et de traitement des déchets auprès des habitants mais aussi auprès des services de restaurations collectives [dans la continuité des actions que mènent déjà le SITCOM et le SIETOM]. Un travail plus spécifique de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire auprès des cantines scolaires sera organisé avec les établissements souhaitant participer. Une démarche sur l'arrêt de l'utilisation du plastique à usage unique dans les services de restauration pourra être engagée [notamment pour le portage de repas].

L'organisation d'un défi famille 0 déchets sur le territoire sera l'opportunité de sensibiliser les familles et d'informer sur les alternatives existantes pour réduire ses déchets. Le collectif des Petits POA pourra être mobilisé dans la sensibilisation des familles.

Sur la revalorisation des déchets, le compostage individuel et collectif doit devenir la norme pour tous les déchets organiques.

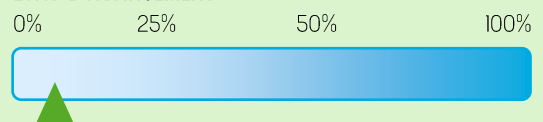
Des actions ciblant les agriculteurs pourront être organisées avec la Chambre d'Agriculture, notamment la collecte de pneus de tracteurs pour leur revalorisation.

La CCPOA veillera à apporter son soutien technique aux projets de recycleries s'installant sur le territoire et à valoriser les entreprises engagées dans une démarche d'économie circulaire.

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

ETAT D'AVANCEMENT



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE

- Réduction consommations énergétiques
- Réduction émissions de GES
- Production d'énergies renouvelables
- Captation carbone
- Amélioration qualité de l'air
- Adaptation changement climatique
- Préservation santé, biodiversité et ressources

ECHÉANCES

2024 | Sensibilisation au gaspillage alimentaire dans les cantines
Organisation du défi famille 0 déchets

DOCUMENTS DE REFERENCE

- ✓ Loi AGECE [Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire]

III.2. Accompagner le développement de l'économie circulaire, la réduction et la valorisation des déchets

ACTION 32

Encourager le développement de l'économie circulaire

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service développement économique et transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - SIETOM, SITCOM - Chambre des métiers de l'artisanat - Graine de partage - Collectif des petits POA
BUDGET ET FINANCEMENT	Contribution financière annuelle Solibât : 13000
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'habitants du territoire ayant bénéficié des services de Solibât

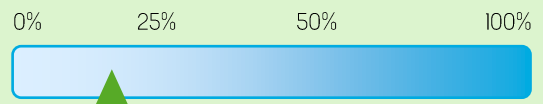
DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

Réapprendre à réparer plutôt que jeter, donner une seconde vie aux objets, valoriser les déchets, emprunter plutôt qu'acheter, réduire le gaspillage... Le développement d'une économie circulaire est une priorité pour préserver les ressources et l'environnement. A son échelle, la CCPOA relaiera l'annuaire des réparateurs développé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, afin que les habitants identifient les artisans du territoire acteurs de la réparation et du réemploi. Des actions de communication [en lien avec l'axe I.3] seront mises en place pour sensibiliser les publics. L'ouverture de la recyclerie de Graine de Partage à Mimbaste en 2021 a offert l'opportunité pour les habitants du territoire de donner une seconde vie à leurs objets et d'acheter d'occasion plutôt que neuf. Elle envisage de mener des actions de sensibilisation auprès des écoles du territoire. Les collectivités du territoire auront aussi l'obligation avec la loi AGEC qu'au minimum 20% des biens acquis proviennent du réemploi ou soient produits à partir de matériaux recyclés : la recyclerie peut être un fournisseur des collectivités en mobilier notamment. Le collectif des Petits POA a mis en place un service d'échange de biens et de services sur le territoire [mytroc.fr] qui gagnerait à être développé. La plateforme Solibât, soutenue financièrement par la CCPOA, a ouvert à Saint Martin de Seignanx. Elle offre un service de récupération et de réutilisation de matériaux du bâtiment, à des fins solidaires. Enfin la CCPOA s'attachera à valoriser les entreprises du territoire engagées dans l'économie circulaire, telles que Patatam [réemploi et revente de vêtements de seconde main].

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

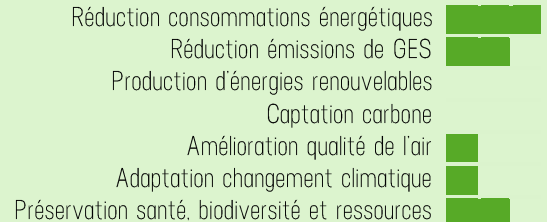
ETAT D'AVANCEMENT



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE



ECHEANCES

2022 | Soutien financier fonctionnement Solibât
Communication initiatives partenaires : réparateurs, recyclerie, SEL.

DOCUMENTS DE REFERENCE

- ✓ Loi AGEC [Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire]

III.3. Accroître les énergies renouvelables dans le mix énergétique

ACTION 33

Favoriser l'installation de panneaux solaires photovoltaïques dans le respect du cadre de vie

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Enedis - ALOE - Enerlandes - Chambre d'agriculture
BUDGET ET FINANCEMENT	Cadastre solaire : 15 000 €
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'installations solaires photovoltaïques et kWh produits - Surface de panneaux photovoltaïques sur toitures et surfaces déjà artificialisées

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

La CCPOA a un potentiel important de production d'énergie solaire photovoltaïque. Il s'agira en premier lieu de favoriser l'implantation de centrales photovoltaïques sur des espaces déjà artificialisés : toitures, ombrières de parkings et friches industrielles.

Le développement de l'agrivoltaïsme devra être bien encadré pour éviter que des terres agricoles se transforment en centrales photovoltaïques au sol : sensibilisation des communes sur la délivrance des permis de construire et accompagnement de projets pilotes d'agrivoltaïsme exemplaires. Un travail pourra être mené avec la Chambre d'Agriculture pour le recensement des toitures agricoles pouvant accueillir des panneaux solaires.

Afin d'encourager les particuliers à installer des panneaux solaires sur leurs toitures, la CCPOA pourra réaliser un cadastre solaire, outil d'information sur le potentiel solaire des toitures du territoire.

Une obligation d'installation de panneaux solaires pour les entreprises s'installant sur les zones d'activités intercommunales sera mise en place. Côté financement, un travail de mise en relation des porteurs de projet avec la SAS ALOE [société citoyenne qui a pour objet de financer et d'exploiter des centrales de production d'énergie renouvelable] ou Enerlandes pour les gros projets des collectivités sera effectué.

Afin de préserver la biodiversité, les installateurs de photovoltaïque seront invités à diagnostic des toitures pour identifier l'éventuelle présence de gîtes/nids [chauve-souris, chouette, hirondelles, martinet, etc.].

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

ETAT D'AVANCEMENT

0% 25% 50% 100%



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE

Réduction consommations énergétiques

Réduction émissions de GES

Production d'énergies renouvelables

Captation carbone

Amélioration qualité de l'air

Adaptation changement climatique

Préservation santé, biodiversité et ressources

ECHEANCES

2023 Réunion d'information avec ALOE

Réglementation ENR dans les ZAE

DOCUMENTS DE REFERENCE

✓ Stratégie de transition énergétique des Landes

III.3. Accroître les énergies renouvelables dans le mix énergétique

ACTION 34

Favoriser l'installation de petits méthaniseurs, à proximité des exploitations agricoles

PILOTE DE L'ACTION	CCPOA [Service transition écologique]
ACTEURS / PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - GRDF - Méthan-Action - Chambre d'Agriculture / Fédération des CUMA
BUDGET ET FINANCEMENT	
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EFFICACITE	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de méthaniseurs installés et kWh produits

DESCRIPTION / CONTEXTE / ENJEUX

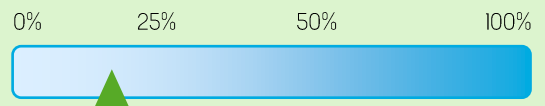
Déjà 40% de gaz vert est injecté sur la boucle de Peyrehorade via GRDF grâce au nouveau méthaniseur de Cames. La CCPOA lancera une réflexion sur le développement de la méthanisation sur le territoire avec les agriculteurs intéressés. Les exemples de petits méthaniseurs, à proximité d'exploitations agricoles pour produire de l'énergie en autoconsommation seront privilégiés.

Une réunion d'information avec GRDF, Méthan-Action et la Chambre d'Agriculture suivie d'une visite du méthaniseur de Cames pourrait être organisée.

VOLET

- ADAPTATION
- ATTENUATION
- QUALITE DE L'AIR

ETAT D'AVANCEMENT



TEMPORALITE



CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE LA NEUTRALITE CARBONE

- Réduction consommations énergétiques
- Réduction émissions de GES
- Production d'énergies renouvelables
- Captation carbone
- Amélioration qualité de l'air
- Adaptation changement climatique
- Préservation santé, biodiversité et ressources

ECHEANCES

2023 | Réunion d'information

DOCUMENTS DE REFERENCE

- ✓ Stratégie de transition énergétique des Landes